

faire une exception pour l'oraison en question. Un membre de la Sacrée Congrégation des Rites, questionné par nous, a répondu dans les termes suivants :

“ Lei ha perfettamenteamente ragione. — La Commissione Liturgica ha letto la sua lettera e vi ha scritto dietro : *Die 9 Dec. 1901. Commissio Liturgica respondit : Prouti adest : sive servanda conclusio : Per eundem.* Posso poi assicurarla che la S. C. dei Riti non ha mai emesso alcuna nota che dicesse diversamente.

Spero che la mia lettera le giungerà in tempo per parlare di ciò nel loro bollettino di Dicembre. ”

C'est donc bien *Per eundem* et non *Per Christum* qu'il faut dire.

Q. — *Peut-on faire compter l'assistance à une grande messe pour l'heure d'adoration ?*

R. — Oui, pourvu qu'on en fasse une vraie méditation, et que par conséquent l'on n'ait pas à remplir des fonctions qui rendent toute méditation impossible.

Q. — *Peut-on porter le Bon Dieu aux malades durant l'heure d'adoration ?*

R. — Évidemment non, parce que ce n'est pas là une œuvre compatible avec l'adoration, telle qu'elle a toujours été pratiquée dans notre association. Cependant, dans un cas pressant, par exemple si le prêtre est appelé pendant son heure d'adoration pour administrer un moribond, il restera dans l'esprit de l'Œuvre en se contentant de suppléer à son retour le temps soustrait à l'heure d'adoration par son absence forcée. Si pourtant l'adoration était commencée depuis peu quand il l'a interrompue, il fera mieux de la reprendre en entier.

Benediction avec le Saint Ciboire. — Dans le dernier numéro des Annales, une inexactitude nous a échappé en reproduisant une réponse extraite de l'*Ami du Clergé* et qui semble requérir la permission de l'Ordinaire pour pouvoir donner la bénédiction avec le Saint Ciboire. Nous corrigeons les deux lignes en question de la page 61 (Mars 1902) par ces autres : “ La bénédiction du Saint Sacrement avec le Saint Ciboire est de droit commun, ainsi que l'Exposition privée, et peut avoir lieu, quand il y a un certain groupe de fidèles dans l'église.